



CV mensongers s'abstenir...

Date : Lundi 06 octobre 2008 @ 11:15:35 :: **Sujet :** Thème - CV

Les spécialistes de la triche ont souvent défrayé la chronique : Souvenez-vous d'IMAD LAHOUD, l'informaticien au centre de l'affaire CLEARSTREAM, soit disant issu de Normal Sup. inconnu de l'école ou cet ancien directeur de l'École Centrale de Lyon, ni normalien ni agrégé de mathématiques, contrairement aux indications de son CV.... Selon une étude menée par FLORIAN MANTIONE INSTITUT, **75% des demandeurs d'emploi exagèrent les responsabilités qu'ils ont exercées, 56% masquent leur période d'inactivité en allongeant la durée de leurs missions et 36% mentent carrément sur leurs diplômes.**

Aujourd'hui, tout comme on « empreinte » une mobylette, on « enjolive » son CV, on le « toilette », jusqu'à l'inventer de toute pièce. Il y a tromperie à tous les étages : diplômes virtuels, omission ou fausses expériences, responsabilités amplifiées sur titres ronflants, motifs des départs romancés, chronologie des expériences revue au plus juste... certains candidats ne reculent devant rien. Mais n'oublions pas que **la loi n'interdit pas le mensonge et que l'employeur doit juger son salarié sur ses compétences effectives et non pas sur le contenu de son CV**, diplômes compris. Il ne pourra donc en aucun cas justifier une procédure de licenciement sous le seul prétexte d'un CV mensonger.

Après le mensonge, il y a le faux et là, **un vrai business du « faux » est en train d'exploser.** Avec les Nouvelles Technologies de l'Information, tout type de falsification devient possible. La plus répandue, c'est le « vrai faux diplôme » : ainsi, pour obtenir votre diplôme de HARWARD, vous avez le choix : Cinq années de labeur ou un chèque de cinq cents dollars ! Selon une étude récente de trois chercheurs du CNRS, la contrefaçon de diplômes générerait plus de 20 millions de dollars de profit chaque année. Tapez « FAKE DIPLOMA » sur INTERNET et vous découvrirez l'ampleur du phénomène. Il existe même des universités virtuelles décernant des diplômes sur simple entretien téléphonique. Quant aux vraies fausses feuilles de paie, aux vrais faux certificats de travail, c'est un jeu d'enfant avec un logiciel de paie pour par cher, le copié collé du logo de l'entreprise sur son site... A ce stade, **on bascule dans l'imposture, dans le « faux et usage de faux » ...**

Sans tomber dans la paranoïa, **il est temps de protéger l'entreprise contre cette tendance lourde à la « déloyauté »**, ainsi nommée par ATTALI, lorsqu'il évoque l'individualisme de ce XXI^e siècle, repérable aussi bien dans les relations familiales que dans les relations avec l'entreprise....

www.control-cv.com apporte des solutions simples et professionnelles. C'est un service de la société COGNITIO et son offre se concentre sur deux prestations essentielles :

1- la validation du contenu du CV, le diplôme annoncé et les expériences avec leurs dates, les employeurs et les fonctions occupées.

2- la prise de références auprès d'anciens employeurs : des spécialistes du questionnement – psychologues, consultants RH – conduisent ces entretiens et garantissent l'objectivité des informations recueillies sur les compétences du moment, la personnalité au travail, les enjeux du poste occupé et les résultats obtenus à l'époque... une vraie valeur ajoutée pour le recruteur qui va ainsi affiner son analyse du candidat.

Parce que la loi n'interdit pas le mensonge, parce que les plus grands imposteurs sont ceux à qui l'on « donnerait le bon dieu sans confession » et un contrat de travail sans vérification préalable... la vérification d'un curriculum vitae doit être une condition sine qua non à toute embauche et rentrer dans les procédures de recrutement de l'entreprise. En externalisant ces actions préventives, la direction des ressources humaines s'assure contre le risque permanent de manquer de temps ou de conviction voire d'intérêt pour ce type de démarches. CONTROL-CV.COM se charge de ces investigations et les conduit dans le respect des personnes, et du cadre légal.

Sophie BECQUET

www.control-cv.com est un service de la société COGNITIO

Cet article provient de Indice RH
<http://www.indicerh.net>

L'URL pour cet article est :
<http://www.indicerh.net/article.php?sid=4053>